



Mars 2023

Actualités :

La plateforme Monmaster : une seule adresse pour candidater en 2ème cycle

Monmaster.gouv.fr devient une plateforme de candidature dans les formations de 2ème cycle d'enseignement supérieur à compter du 22 mars 2023. Chaque établissement présente les différents parcours qu'il propose, les modalités de candidature et d'enseignement ainsi que la capacité d'accueil. En pratique, les étudiants créent leur dossier d'inscription sur la plateforme, formulent les vœux et déposent les documents demandés par chaque formation. Un seul impératif : Respecter les échéances!

Du 22 mars au 18 avril 2023	Du 24 avril au 16 juin 2023
Dépôt des candidatures	Examen des candidatures par les établissements
Du 23 juin au 21 juillet 2023 Phase d'admission (transmission des propositions d'admission aux candidats et réponse des candidats à ces propositions)	Inscription administrative Après acceptation définitive d'une proposition d'admission, les candidats doivent effectuer leur inscription administrative auprès de l'établissement, selon le calendrier établi par celui-ci

Zoom sur le financement des études supérieures et le logement étudiant

Samedi 25 mars, le Centre d'Information accueillera le pôle aides publiques et vie étudiante de la Direction de l'Education Nationale qui présentera les démarches à effectuer pour demander une bourse d'études ou postuler pour une chambre à la Cité Internationale Universitaire de Paris. L'occasion de poser toutes vos questions et de préparer au mieux votre entrée dans le supérieur. Entrée libre, de 10h00 à 16h30. Pour en savoir plus sur les aides financières et le logement étudiant à Paris, consultez le site service-public-particuliers.

https://monservice public.gouv.mc/the matiques/education/allocations-aides-et-bourses



Les conditions essentielles pour réussir sont la patience et la certitude du succès.

Dale CARNEGIE



S'informer

Le site Parcoursup.fr propose une foire aux questions interactive : "le vrai du faux".

https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=vrai_du_faux

Extra-scolaire

Retour du Pass'Sport Culture au Printemps!

Retrouvez le programme des activités en ligne à partir du lundi 3 avril et venez vous inscrire au CIEN.

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à déposer votre dossier avant de réserver les activités.

https://monservicepublic.gouv.mc/thematiq ues/temps-libre/sports-et-loisirs/loisirs/sinscrire-au-pass-sport-culture

Centre d'Information de l'Éducation Nationale

18, avenue des Castelans MC 98000 MONACO Tél.: (+377) 98 98 87 63 cien@gouv.mc - cien.gouv.mc



Centre d'Information de l'Éducation Nationale



Les études d'Ingénieur

Le Titre d'Ingénieur* s'obtient après 5 années d'études supérieures et ouvre la porte à un large panel de métiers dans de nombreux secteurs : agroalimentaire, chimie, génie civil, environnement, mécanique, systèmes d'information, modélisation, logistique, aéronautique, bâtiment...

Description du métier et qualités requises

L'ingénieur occupe des fonctions multiples, il peut intervenir dans la recherche et le développement, dans la conception et la fabrication de produits, dans le conseil et l'expertise, dans l'exploitation et la mise en œuvre de la production, dans les activités commerciales... Il est doté d'une grande polyvalence dans le milieu professionnel.

Pour cela, le futur ingénieur doit disposer d'un attrait pour les disciplines scientifiques : mathématiques, chimie, physique, biologie... et posséder certaines qualités : innovation, curiosité, créativité et goût du travail en équipe.

Admission

Le cycle d'ingénieur dure 3 ans et délivre le Titre d'Ingénieur et le grade Master (Bac+5). Pour accéder à ce cycle, il est impératif d'avoir validé 2 années d'études supérieures. Plusieurs possibilités sont offertes, en fonction des écoles :

- CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Écoles) 2 années en lycée public ou privé permettant de préparer les concours et donnant accès à la grande majorité des cycles d'ingénieur,
- Prépa intégrée 2 années dans une école d'ingénieur permettant d'intégrer le cycle ingénieur de cette même l'école,
- CPE (Cycle Préparatoire Commun) 2 années dans une école d'ingénieur pour une intégration dans l'une des écoles partenaires,
- Licence universitaire, BUT ou BTS permettent de présenter les concours en admission parallèle.

Environ un tiers des étudiants ingénieurs choisissent de passer par une prépa scientifique (CPGE), ce qui présente quelques avantages : être issu d'une classe prépa donne accès à un vaste choix d'écoles, notamment les plus cotées et permet l'acquisition de solides méthodes de travail.

Les études d'Ingénieur

L'enseignement dans les écoles d'ingénieur repose sur deux composantes : un socle de compétences scientifiques transversales permettant au diplômé de s'adapter à différents environnements de travail et une spécialité qui lui assure une expertise dans un domaine précis.

Les écoles offrent de plus en plus la possibilité de se construire un parcours à la carte, en fonction des goûts et du projet professionnel.

Ouverture aux entreprises et à l'International

Pour obtenir le Titre d'Ingénieur, tout élève doit réaliser au minimum 28 semaines de stage. Il peut effectuer une partie des stages en laboratoire de recherche mais doit passer 14 semaines en entreprise.

Les étudiants souhaitant donner davantage de place au terrain peuvent opter pour une formation en apprentissage.

Une année de césure est également possible avant la dernière année du cycle d'ingénieur, ce qui permet de passer un an dans une entreprise, en France ou à l'étranger, pour réaliser un stage, une étude, une mission d'expertise, du bénévolat...

Les carrières étant aujourd'hui tournées vers l'International, il est plus que recommandé de parler deux langues étrangères et de faire une partie de son cursus à l'étranger. A noter que l'anglais est obligatoire : un niveau B2, au minimum, doit être validé par un organisme certifié.

Et après?

L'insertion professionnelle du diplômé est optimale, les fonctions plurielles de l'ingénieur lui donnent accès à tous types d'entreprises et débouchent généralement vers des postes stables proposant des salaires attractifs.

Il est également possible de poursuivre les études en doctorat ou dans une spécialisation courte post-master (diplôme d'établissement, mastère spécialisé).

* Les écoles délivrant le Titre d'Ingénieur sont habilitées par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur).

Pour en savoir plus: https://cien.gouv.mc/Informations-sur-les-etudes/Les-etudes-de-sciences-exactes

Sentre d'Information de l'Éducation Nationale

18, avenue des Castelans MC 98000 MONACO Fél. : (+377) 98 98 87 63 Dien@gouv.mc - cien.gouv.mc

